

COMMUNIQUE N° 15/0172 /MINESUP/SG/DAUQ/SDEAC/SE du 18 AVR 2015

Portant ouverture et fixant le nombre de places du concours d'entrée en première année de l'Institut des Sciences Halieutiques (ISH) de l'Université de Douala à Yabassi, au titre de l'année académique 2015/2016.

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR COMMUNIQUE :

Il est porté à la connaissance:

- des titulaires des baccalauréats des séries C, D, I, ou équivalent ;
- des titulaires du GCE-AL in Biology and Chemistry and Physics or Mathematics;
- des titulaires du GCE-AL in Biology and Chemistry sous réserve que les matières aient été passées au cours de la même session et que le GCE Ordinary Level ait comporté des matières de Physics ou de Mathematics ;
- des titulaires de tout autre diplôme admis en équivalence par le Ministre de l'Enseignement Supérieur,

qu'un concours sur épreuves pour le recrutement de cent (100) élèves, dont vingt (20) candidats fonctionnaires, dix (10) candidats étrangers, en première année de l'Institut des Sciences Halieutiques de l'Université de Douala à Yabassi est ouvert dans les centres de **Douala, Dschang, Yabassi, Ngaoundéré** et **Yaoundé**. Il se compose d'une étude de dossier scolaire et des épreuves écrites.

L'étude du dossier scolaire (coefficient 1) est établie en fonction des résultats du Probatoire ou du GCE «O» Level, et des résultats du baccalauréat ou du GCE «A» Level.

L'écrit comporte les épreuves écrites suivantes:

- une épreuve de Biologie d'une durée de deux heures (coefficient 2) ;
- une épreuve de Physique-Chimie d'une durée de deux heures (coefficient 1);
- une épreuve de Mathématiques d'une durée de deux heures (coefficient 1).

Le programme du concours est celui du Baccalauréat C, D, I, ou équivalent, du GCE «A» Level dans les matières: Biologie, Chimie, Physique et Mathématiques.

Le dossier de candidature comprend les pièces suivantes:

- a) **Pour les candidats résidant au Cameroun régulièrement inscrits dans les établissements et les fonctionnaires**

N.B: Les candidats sans diplômes donnant droit au concours composent sous réserve.

- une demande manuscrite timbrée au tarif réglementaire;
- Une fiche de candidature disponible au bureau de liaison de l'ISH, sis à l'ancien décanat de la Faculté de Génie Industrielle (FGI, Douala), au service de la scolarité de l'ISH (Yabassi), de la FASA (Dschang), du CRESA Forêt-Bois (Yaoundé), au service de la scolarité de l'Ecole des Sciences et de Médecine Vétérinaire (ESMV) de l'Université de Ngaoundéré ou téléchargeable dans le site web : www.ish.cm;
- une copie certifiée conforme d'acte de naissance, datant de moins de six mois;
- une copie certifiée conforme des diplômes donnant droit au concours et les candidats n'ayant pas encore le diplôme peuvent composer sous réserve;
- cinq photos d'identité 4 X 4;

- un certificat médical délivré par un médecin de l'administration, attestant que l'intéressé est apte à poursuivre les études universitaires;
- un relevé de notes du Probatoire ou du GCE-OL et du Baccalauréat ou du GCE-AL selon le cas;
- la quittance de versement de la somme de 20 000 F CFA payable à UBA au compte n°10033 05214 140160 00004-94 de l'Institut des Sciences Halieutiques de l'Université de Douala;
- deux enveloppes timbrées à l'adresse du candidat.

b) Pour les candidats étrangers

Outre les pièces suscitées à l'alinéa a), ils peuvent être admis sur étude du dossier. Les dossiers complets doivent parvenir au :

- Rectorat de l'Université de Douala (Service Courrier);
- Institut des Sciences Halieutiques de l'Université de Douala à Yabassi (Service de la Scolarité) ou envoyer à l'adresse électronique infos.ish@univ-douala.com ou contact@ish.cm.

Pour tous les candidats, les dossiers complets doivent parvenir dans les services ci-après **au plus tard le 24 juillet 2015:**

- Rectorat de l'Université de Douala (Service Courrier);
- Bureau de liaison de l'ISH, sis à l'ancien décanat de la FGI (Douala) ;
- Institut des Sciences Halieutiques de l'Université de Douala à Yabassi (Service de la Scolarité) ;
- Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles (FASA) de l'Université de Dschang (Service du Courrier) ;
- Ecole des Sciences et de Médecine Vétérinaire (ESMV) de l'Université de Ngaoundéré;
- CRESA Forêt- Bois Yaoundé (Secrétariat du Coordonnateur).

Seuls les candidats présentant un dossier réglementaire complet seront autorisés à composer. Ils devront alors se munir de leur **carte nationale d'identité** qui sera exigée.

Les candidats au concours d'entrée en première année doivent être âgés de vingt cinq (25) ans au plus au premier janvier de l'année du concours pour les candidats réguliers des établissements scolaires ou universitaires et quarante cinq (45) ans au plus pour les candidats fonctionnaires.

Le concours aura lieu le 25 juillet 2015 à partir de 8 heures dans les centres ci-après:

- Douala (Université de Douala) ;
- Yabassi (Institut des Sciences Halieutiques) ;
- Dschang (Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles) ;
- Ngaoundéré (Ecole des Sciences et de Médecine Vétérinaire);
- Yaoundé (CRESA Forêt-Bois).

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



Jacques FAME NDONGO